

Décision Générale colonial

Décision n° 129 du 12 février 1952

n° 129

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 février 1952
Numéro JO n° 3 du 01/03/1952	Date du numéro 1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

1° Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Paris, est accordé à M. Delahaye (Charles), inspecteur adjoint de 2° classe du Cadre métropolitain des Contributions directes, détaché dans le territoire ; 2° Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Paris seront délivrées à l'intéressé (Groupe III).